



PLAN DE CONTINUITE DU SERVICE LUDOTHEQUE au service du bien commun !

La collectivité et son service ludothèque - soucieuse de vouloir maintenir l'offre de son service public tout en respectant les conditions sanitaires à appliquer - est en mesure de vous proposer un service d'emprunt sous forme de « Ludo -Drive ».

La ludothèque œuvrant depuis toujours pour les bénéfices induits dans l'acte de jouer est plus que jamais convaincue qu'en ces temps perturbés le jeu est un formidable outil favorisant la résilience et la bonne santé psychique de tous.

Où ?

Afin d'appliquer les règles sanitaires du moment pour éviter les flux de plusieurs personnes en simultané dans les locaux et pour appliquer les règles de circulation dans les espaces nous vous accueillerons dans les conditions suivantes :

- Le retrait des jeux/jouets s'effectuera à l'extérieur de l'espace culturel Folard, via la porte de la salle de danse qui redonne sur la rue Folard.

En face du parking, traversez le passage piéton, allez vers la porte à droite vous avez une borne incendie rouge puis un escalier donnant sur une porte, nous vous attendrons ici.

Un protocole pour respecter les gestes protecteurs et la distanciation physique pour la récupération et le retour des jeux sera mis en place.

Ces conditions d'accueil sont justifiées suite à l'arrêté du 15 mai 2020 n°2020-05-306 ou il est procédé à la réouverture temporaire du parc de l'Espace Culturel Folard au public les jours de semaine uniquement et ce, de 8h30 à 17h30.

Quels jours ?

Les mercredis sur les horaires d'ouvertures au public suivant :

9h30-12h /14h -17h

Comment ?

Un catalogue de nos jeux empruntables en respectant un choix pressenti par la ludothécaire est consultable via ce lien :

https://mories-les-avignon.portail-familles.net/PORTAIL_FAMILLES_WEB/FR/Permalien.awp?DOMAINE=MORIERES_LES_AVIGNON&refpl=21qnd01z8w

- réserve en ligne :

En complétant ce formulaire pré-rempli veuillez nous indiquer la liste des jeux que vous avez retenus :

<https://docs.google.com/forms/d/1dy8cXzSsOiAkdSXJUpOUDCm19UOHcQfIZMu7yi0Fc04/edit>

Si vous êtes perdu devant ces multiples noms de jeux, il vous reste la possibilité de consulter ce site :

<https://www.trictrac.net/>

- Réserve par téléphone ou mail directement à la ludothèque en indiquant :

Les nom et prénom de la personne qui fait l'emprunt, vos coordonnées complètes (postale, téléphone, mail) et bien sûr, la liste des jeux que vous souhaitez emprunter.

La ludothèque recevra donc les réservations par mail et pourra préparer (sous réserve de disponibilité) les réservations de jeux pour chaque foyer en début de semaine.

Les jeux sont fournis désinfectés, complets, avec plateau, boîte de pions et règle du jeu.

Si certains jeux ne sont pas disponibles aux dates demandés, nous vous contacterons également.

Le retrait des jeux :

- Vous vous doterez d'un masque, et d'un sac personnel pour pouvoir porter vos jeux.
- Un marquage au sol, du gel hydro alcoolique et/ ou un point d'eau avec du savon sera mis à votre disposition.
- Les jeux réservés seront préparés en amont pour éviter le maximum de manipulations

Le jour du retour des jeux

- Nous vérifions les jeux avec vous (que les plateaux ne soient pas abimés, qu'il ne manque ni pions, ni règles...).

Si besoin, une facturation est effectuée : comme le dit le règlement intérieur de la ludothèque (article 6 : règles concernant les emprunts) et la délibération du conseil municipale du 17 décembre 2019 de 2€ par pièce perdue ou estimée inutilisable par l'équipe de la ludothèque ou la valeur du jeu emprunté à sa date d'achat si celui-ci est estimé inutilisable à son retour par le personnel de la ludothèque.

Protocole sanitaire appliqué et quarantaine des jeux empruntés :

Pour information, les jeux empruntés sont désinfectés et mis en "quarantaine" pendant 10 jours avant une nouvelle utilisation.

De ce fait, les jeux restitués ne pourront pas être réempruntés ce même jour.

Les conditions et tarifs :

Attention, le prêt de jeux est réservé à nos adhérents(es) et la réservation est obligatoire.

- Pour les abonnés ayant souscrit au prêt de jeux
La possibilité d'emprunter est de 4 jeux par foyer pour une durée de 3 semaines
- Pour les usagers non abonnés au service :
Merci de nous vous rapprocher du guichet unique pour vous inscrire avant de pouvoir être usagers du service.

On compte sur vous pour respecter les gestes barrières, les indications des ludothécaires et faire preuve de compréhension.

L'équipe de la ludothèque se tient évidemment prête pour vous conseiller et vous orienter dans vos choix, par téléphone au 04 90 83 57 86 ou par mail, si vous avez des questions ou besoin de plus de renseignements.

